

Jardinier de Golf et entretien des sols sportifs engazonnés



Perspectives & objectifs

Vous souhaitez travailler

Le titulaire du CS «Jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés» peut prétendre à des emplois qualifiés de jardinier :

- sur un parcours de golf dans une entreprise spécialisée
- en terrains de sport engazonnés
- dans une entreprise d'aménagement d'espaces verts.

Spécificité pour les contrats d'apprentissage :

- Service technique des entités territoriales
- Structures golfiques publiques

Objectifs

L'objectif de ce programme est d'apporter une spécialisation concernant les terrains sportifs engazonnés à des participants ayant un parcours dans l'aménagement paysager.

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- d'assurer l'engazonnement de sols sportifs, ou d'éléments paysagers d'un parcours de golf et assurer l'entretien de ces surfaces
- d'effectuer la maintenance des équipements, des installations et des matériels
- de préparer un terrain pour des compétitions

Vos qualités

Vous avez une première expérience dans l'entretien des espaces verts ou de l'aménagement paysager.

Vous aimez travailler en extérieur.

Vous êtes dynamique et rigoureux.

Certificat de
spécialisation en
contrat d'apprentissage
ou
contrat de
professionnalisation

Formation gratuite
et rémunérée



Contenu et accès

Compétences transmises

- Mettre en place l'engazonnement et les éléments paysagers d'un parcours de golf et d'un terrain de sport dans le respect des règles de sécurité
- Assurer l'entretien du gazon et des éléments paysagers des terrains de sport dans le respect des règles de sécurité et des règles du jeu de golf
- Assurer la maintenance des installations, des équipements et des matériels dans le respect des règles de sécurité
- Organiser son activité dans le respect de la réglementation en vigueur

Les + d'ISETA PRO

- > Une équipe pédagogique composée de professionnels du monde sportif et golfique
- > Calendrier adapté à la saisonnalité et l'activité des terrains sportifs engazonnés
- > Un encadrement personnalisé
- > Un réseau fidélisé de partenaires d'entreprises
- > Un site d'exception à 6 kms d'Annecy

Conditions d'accès

Jeunes âgés de 16 à 25 ans

Salariés dans le cadre du plan de formation ou période de professionnalisation, personnes sans emploi inscrites à Pôle Emploi

Tout candidat ayant déjà acquis une expérience professionnelle ou un diplôme dans le domaine du paysage (CAP, CAPA, BP, Bac pro, BTSA aménagements paysagers ...) ou une expérience significative de 2 ans dans le domaine du paysage

L'inscription définitive sera prononcée à l'issue d'un entretien avec le candidat.

Dossier d'inscription : www.iseta.fr



Attention, l'inscription à la formation sera validée après signature d'un contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage.



Responsable formation
Cyril COMBES
cyril.combes@iseta-eca.cneap.fr

Pôle administratif
secretariatalternance@iseta-eca.cneap.fr

ISETA ALTERNANCE
3260 route
d'Albertville
74320 SEVRIER
04 50 46 26 61



iseta.fr

